

Le **Centre d'Hébergement d'Urgence « TE HAAPURAA »** (C.H.U) est une structure d'accueil ouverte tous les soirs, avec gîte et couvert (dîner et petit déjeuner), à toute personne majeure et sans domicile fixe **du secteur de Papeete**. La capacité d'accueil du C.H.U est de 50 places maximum. Au-delà, l'accès sera refusé.

Le C.H.U propose 3 dortoirs :

1. un dortoir réservé exclusivement aux hommes célibataires,
2. un dortoir réservé exclusivement aux femmes célibataires,
3. un dortoir destiné exclusivement aux familles : parent(s) et enfant(s).

L'Hébergement consiste en nuitée. De ce fait, aucune place n'est réservée et aucun contrat de séjour n'a lieu d'être. Tout SDF de Papeete pourra y être accueilli pour le temps nécessaire à sa réinsertion sociale et pour peu qu'il respecte les règles établies.

Les critères d'admission

Les Personnes Accueillies devront :

- **EN AMONT :**
 - être **Sans Domicile Fixe** vivant dans les rues de Papeete,
 - être connues de l'Equipe Educative du Club de Prévention Spécialisée,
 - procéder à une évaluation individuelle (situation, TS référent, fiche de liaison, informations ...) avec le Responsable du Centre de jour,
 - rencontrer et s'inscrire auprès du personnel éducatif du Centre de Jour situé à Vaininiore (Tél. 82 94 36),
- **EN AVAL :**
 - être orientées vers le C.H.U **exclusivement** par l'Equipe Educative du Club de Prévention Spécialisée, en collaboration si nécessaire avec les Partenaires Sociaux,
 - prendre connaissance du Livret d'Accueil,
 - accepter les termes du Règlement de Fonctionnement et signer un Engagement Personnel,
 - pour les personnes âgées d'au moins 60 ans : être autonomes, valides et sans appareillage médicalisé.

Les Responsables du Centre de Jour, M. Laurent TARIHAA, et du Centre d'Hébergement d'Urgence, M. Claudino VIVISH, décident, respectivement en amont et en aval, de l'admission effective de la personne à accueillir.

N'étant pas conçu ni adapté pour un accueil médicalisé, le C.H.U ne sera pas en mesure de recevoir les **personnes atteintes de troubles psychiatriques** et les **personnes en convalescence**.

Les personnes sinistrées ou expulsées ne pourront également pas être admises, pour des raisons inhérentes au public accueilli (violence, agressivité, incompatibilité aux normes sociétales...)

De plus, pour des raisons juridiques, les **personnes mineures** non accompagnées ainsi que les **sortants de prison** n'y seront pas non plus hébergés.

Les Horaires

Aucune entrée ni sortie n'est autorisée entre 19 h 30 et 7 h 00 du matin, sauf exception décidée par le Chef de Site.

En soirée :

- La douche est prévue à partir de 17h 30.
- Le dîner est servi à 19 h 00.
- Le portail est fermé à 19 h 30.
- L'extinction des feux est prévue :
 - à 20H00 pour les enfants,
 - à 22 h 00 pour les adultes. Cet horaire peut varier selon les programmes télévisés (au plus tard à 23 h 00).

En matinée :

- Le réveil est prévu à 05 h 00.
- Le petit déjeuner est servi à 5 h 30.
- Les dortoirs doivent être libérés à 7 h 00.

Le ramassage/transport

Un transport en minibus est mis à disposition et organisé à des heures précises :

- du Centre Ville de Papeete au C.H.U : de 17 h 00 à 19 H00, en fin d'après midi,
- le matin, du C.H.U au Centre Ville de Papeete : de 06 h 00 à 08 h 00.

Des points de ramassage fixes sont prévus pour effectuer les allers et retours des Accueillis. Aucun autre point de ramassage n'est prévu. Toute demande exceptionnelle sera évaluée.

L'Equipe Educative refusera toute personne en état d'ébriété ou sous l'effet de produits stupéfiants et toute personne aux comportements agressifs, menaçants ou irrespectueux.

La durée de séjour

La durée de séjour n'est pas fixée. Tout SDF de Papeete pourra y être accueilli pour le temps nécessaire à sa réinsertion sociale. Le C.H.U est donc un lieu de transition vers l'autonomisation de l'Accueilli et un travail partenarial est donc indispensable.